



## MEDICAL

# MEDECIN SPECIALISTE

*Le médecin spécialiste examine les malades, établit un diagnostic et met en place un traitement adapté. De la dermatologie à la pédiatrie, la profession compte une trentaine de disciplines.*

**Niveau d'accès :** bac +9 et plus  
**Centres d'intérêt :** J'ai le sens du contact, Je veux être utile aux autres, Ma vocation est de soigner

## LE MÉTIER

### Des orientations variées

Anesthésie, dermatologie, pédiatrie, chirurgie (cardio-vasculaire, esthétique...), phlébologie, obstétrique, gériatrie, rhumatologie, psychiatrie... La liste des spécialités vers lesquelles peut se tourner le médecin est longue. Les activités du spécialiste varient selon les pathologies à traiter, les techniques à maîtriser (chirurgie, radiologie, prise en charge plus globale...), le public concerné (nouveau-nés, personnes âgées, femmes enceintes...) et le lieu d'exercice (hôpital public, clinique privée, cabinet en ville). C'est également valable pour son rythme de travail : certaines disciplines nécessitent d'effectuer de nombreuses gardes ; d'autres exigent de se tenir informé des progrès de la recherche ... Parfois moins connu, le créneau des soins non curatifs : médecine du travail, médecine légale, expertise, laboratoires, etc. Dans ces domaines, les médecins-spécialistes ne soignent pas, ils rédigent des rapports, aiguillent vers leurs confrères... .

### Prise en charge et suivi

Comme un médecin généraliste, le médecin spécialiste accompagne parfois ses malades sur la durée. Son rôle de prévention et de surveillance est important : dépistage de risque de cancer pour le gynécologue, suivi des vaccinations pour le pédiatre, contrôles réguliers de la vision pour l'ophtalmologue... A contrario, son intervention peut être ponctuelle, pour un examen, une urgence... .

## COMPÉTENCES REQUISES

<b>Le sens du dialogue</b>	Au sein de l'hôpital, l'infirmier est un maillon important de l'équipe médicale, car il a aussi une fonction d'observation et de dialogue avec le patient. Il recueille des informations pour une prise en charge adaptée. Cela lui permet d'être à l'écoute, de rencontrer les familles, d'assurer un accompagnement et un soutien psychologique.
<b>Des techniciens... humains</b>	Les médecins spécialistes sont avant tout des praticiens de haut niveau. La neurochirurgie, par exemple, exige un tel degré de précision et de technique qu'il faut se former en permanence. En plus des compétences médicales et des aptitudes propres à leur spécialité, disponibilité, équilibre personnel et sens de l'observation sont de mise chez ces professionnels. Ainsi que la capacité à établir des relations de confiance avec les malades.
<b>Résistance nerveuse et physique</b>	La ténacité et la patience sont des qualités que les praticiens ont déjà éprouvées au cours de leurs longues années d'études... Quelle que soit la spécialité exercée, une grande résistance physique et nerveuse est indispensable. Ces professionnels sont régulièrement confrontés à des situations délicates et compliquées ; ils sont parfois mis en cause : en témoignent le nombre croissant de procès intentés à des médecins. Autre impératif : savoir garder une distance professionnelle avec les patients, entre empathie et recul.

## DANS LE MARCHÉ DE TRAVAIL

### Des échanges permanents

Cette profession est riche en contacts : avec les patients (sauf pour les professionnels spécialisés dans l'analyse des prélèvements), mais aussi avec les confrères et les autres professionnels de santé. Ainsi, le pneumologue peut solliciter l'avis du radiologue, de l'anesthésiste-réanimateur, du chirurgien ou des infirmiers du bloc opératoire...

### À l'hôpital et/ou en ville

La moitié des spécialistes travaillent à l'hôpital ; ils dépendent alors d'un service lié à leur domaine de compétences. Avec de l'expérience, ils peuvent d'ailleurs diriger cette unité en devenant chef de service. L'autre moitié d'entre eux exercent en libéral ; très souvent, ceux-ci effectuent en parallèle des consultations en milieu hospitalier. Les gardes et les astreintes à domicile sont fréquentes dans certaines disciplines, comme chez les anesthésistes-réanimateurs.

### Une forte implication

Consultations qui s'enchaînent, journées à rallonge, travail le week-end, gardes... L'emploi du temps d'un médecin-spécialiste est souvent dense. Pleinement responsable des soins qu'ils dispense, ce praticien est soumis à l'Ordre des médecins, chargé de veiller au respect des règles de bonne conduite : c'est le code de déontologie.

### Pénurie de praticiens dans certaines spécialités

Consultations qui s'enchaînent, journées à rallonge, travail le week-end, gardes... L'emploi du temps d'un médecin-spécialiste est souvent dense. Pleinement responsable des soins qu'il dispense, ce praticien est soumis à l'Ordre des médecins, chargé de veiller au respect des règles de bonne conduite : c'est le code de déontologie.

## ACCÉDER À CE MÉTIER

Au moins 10 ans d'études sont nécessaires pour former un médecin spécialiste. Un cursus long, qui débouche sur le DE (diplôme d'État) de docteur en médecine, avec mention de la spécialité. A titre d'exemple, en France le parcours est comme suit. La PACES (première année commune aux études de santé) est accessible après le bac (filière scientifique recommandée) et se termine par un concours (20 % d'admis). Les 2e et 3e années : enseignements des bases théoriques de la médecine (anatomie, biologie) et premiers stages hospitaliers. En fin de 3e année, obtention du diplôme de formation générale en sciences médicales, de niveau licence. Les 4e, 5e et 6e années : acquisition d'une formation complète ; pratique hospitalière augmentée. En fin de 6e année, passage des ECN (épreuves classantes nationales) : les résultats et le rang de classement conditionnent le choix de la spécialité et/ou de la région où effectuer l'internat. L'internat : préparation d'un diplôme d'études spécialisées (DES) pendant 4 ou 5 ans. Le diplôme d'État de docteur en médecine, avec mention de la spécialité, est délivré après la soutenance d'une thèse. Possibilité de poursuivre avec un diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC), parfois indispensable pour exercer certaines spécialités (médecine du sport, oncologie, chirurgie plastique...).